Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Xe Série.

4. Un quintal coûte 28 fr. 60, que coûtent 3 quintaux ? — Rép. 85 fr. 80.

3. Que coûtent 26 mètres courants de poutrelles de fer si le mètre pèse 6 kilog. et que le kilog. coûte 18 centimes ? — Rép. 28 fr. 08.

2. Thomas paye l'intérêt de 4876 fr. au 4 $^1/_2$ $^0/_0$ et de 5984 fr. au 4 $^1/_4$ $^0/_0$. Quelle somme cela fait-il ? — Rép. 473 fr. 74.

1. Les 4 parois d'une chambre mesurant 4,5 m. de long sur 4,5 m. de large et 2,8 m. de haut doivent être tapissées. Combien faut-il de rouleaux de tapisserie de 8 m. de long sur 0,45 de large ? (Point de déduction pour les morceaux qui tombent et pour les restes.) — Rép. 14 rouleaux. *(Communiqué par A. P.)*

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles Etrennes fribourgeoises 1904. — Cette publication, fondée en 1865 par M. le professeur Grangier, en est à sa trente-huitième année d'existence. Nombreuses sont les personnes qui s'intéressent à ce recueil dont la collection constitue une précieuse source d'informations sur une quantité de questions du domaine historique, archéologique, artistique, économique, etc. Des collaborateurs distingués lui adressent des communications d'une réelle valeur ; nos compatriotes à l'étranger se souviennent des *Etrennes* et y font paraître des récits de voyage, des poésies, des lettres attachantes. Nos historiens, nos archéologues, nos ingénieurs y publient quelques-uns de leurs travaux ; d'aimables collaboratrices émaillent souvent les pages des *Etrennes* de gracieuses bluettes. Nous ne parlons pas de la partie facétieuse de l'ouvrage qui forme la première bouchée absorbée par le lecteur, surtout par le lecteur sérieux. Tout cela constitue un ensemble très spécial et très recherché des lecteurs habituels et des collectionneurs. Il est une quantité d'articles qui ne se trouvent que là et, pendant ces trente-huit ans, que de choses ont été consignées et emmagasinées dans les *Etrennes* ! Aussi sont-elles citées fréquemment et, dans la dernière réunion générale de la Société d'histoire de la Suisse, qui a eu lieu à Fribourg, le distingué président de cette savante Société, M. Meyer de Knonau, les a mentionnées en bonne place dans son intéressante nomenclature des publications historiques fribourgeoise.

On voit par ce simple exposé que les *Etrennes fribourgeoises* méritent les sympathies du public, qui, du reste, ne leur ont jamais fait défaut.

Un des points sur lequel les éditeurs ont spécialement porté leur attention ce sont les illustrations. Très rudimentaires à leur début, elles sont allées petit à petit en s'améliorant et aujourd'hui, grâce à des efforts persévérants elles sont arrivées à un degré de bienfacture qui n'avait pas encore été atteint. La confection des clichés, le choix du papier et de l'encre, les soins donnés à l'impression ont conduit au résultat désiré.

Les *Etrennes* de 1904 se présentent donc avantageusement. Nous attirerons spécialement l'attention sur les lettres du peintre Lacaze et sur la reproduction très fidèle des jolis croquis dont cet artiste

sympathique se plaisait à illustrer ses missives. Tout cela est absolument inédit et nous transporte à un temps déjà lointain. Nous ne dirons à peu près autant des articles que le célèbre écrivain anglais Ruskin consacrait à notre ville et qui ont été si bien présentés par M. le professeur Brunhes, ceci bien entendu sans préjudice d'autres articles dus à la plume des collaborateurs habituels et dans l'énumération desquels nous ne voulons pas entrer.

Les Etrennes fribourgeoises sont en vente dans toutes les librairies du canton, au prix de 1 fr.

CORRESPONDANCES

I

Conférence officielle d'automne du corps enseignant de la Veveyse

Samedi, 28 novembre, à 9 ½ h., le corps enseignant du 7me arrondissement se trouvait réuni au grand complet, malgré un temps tout à fait défavorable, à l'école supérieure des garçons du chef lieu, sous la présidence de son très dévoué inspecteur M. Currat. Nous avons le bonheur de jouir de la présence de M. Oberson, préfet du district et, pendant un certain temps, de M. le rév. professeur Chillier, directeur de l'Ecole secondaire et de M. le rév. vicaire Colliard. Après la prière d'usage, M. l'Inspecteur, au nom de l'assemblée, les remercie et leur souhaite la bienvenue. Il adresse également des paroles de cordiale bienvenue aux maîtres nouvellement arrivés dans l'arrondissement. Il leur souhaite bon courage, beaucoup d'ardeur au travail afin que leurs efforts soient couronnés de succès et qu'ils répondent ainsi pleinement à l'attente de la population et de leurs supérieurs, espérant d'ailleurs que leur tâche, ingrate et pénible, sera facilitée par les bonnes relations qu'ils entretiendront avec les autorités.

On aborde ensuite les tractanda de la journée, qui sont les suivants :

1° Lecture du protocole ;

2° Les travaux écrits aux examens du printemps et classification des écoles ;

3° Tenue du registre matricule ;

4° Cours de perfectionnement et examens préalables ;

5° Enseignement religieux à l'école primaire ;

6° Divers.

I. — La lecture du protocole de la conférence du 23 mai dernier, ne donne lieu à aucune observation. M. l'Inspecteur remercie M. Monnerat de son compte rendu fidèle et soigné, puis il rappelle que les cahiers en usage dans l'arrondissement sont :

1° Un cahier ordinaire, tenu aussi bien que possible et renfermant tous les devoirs de français dont un exercice par jour au cours supérieur et au moins deux exercices par semaine au cours moyen ;

2° Un cahier de calcul dans chaque cours ;

3° Un cahier de dessin ;

4° Un cahier contenant compositions, dictées, problèmes servant à l'enseignement antialcoolique ;

5° Un cahier d'écriture facultatif, avec recommandation de bien expliquer chaque modèle.